

LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE (PEV)



La Politique Européenne de Voisinage a été développée en 2004 afin de répondre aux besoins de l'Union élargie et de ses voisins dans le but de renforcer la prospérité, la stabilité et la sécurité de tous. Elle permet de bâtir un partenariat plus profond, un dialogue soutenu et des relations étroites. La politique européenne de voisinage s'applique aux voisins immédiats, terrestres ou maritimes, de l'Union : Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Egypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Moldavie, Maroc, Territoire palestinien occupé, Syrie, Tunisie et Ukraine. L'élément central de la politique européenne de voisinage repose sur les plans d'action PEV bilatéraux approuvés mutuellement par l'UE et chaque partenaire. Ceux-ci définissent un programme de réformes économiques et politiques avec des priorités à court et moyen terme.

L'Union Européenne propose à ses voisins "une relation privilégiée, basée sur un engagement mutuel en faveur de valeurs communes (démocratie et droits de l'homme, la règle de droit, la bonne gouvernance, les principes d'économie de marché et le développement durable)". Elle sert de catalyseur aux perspectives de coopération accrue basée sur la différenciation qui permet de respecter les spécificités des pays d'une part, et sur l'appropriation qui nécessite une adhésion collective à cette politique d'autre part.
http://ec.europa.eu/world/enp/welcome_fr.htm

TRANSTEC



TRANSTEC, est un cabinet de conseil et d'assistance technique dans des domaines tels que le développement social, économique et commercial et du secteur privé ; le renforcement institutionnel, l'appui à la démocratie et à la bonne gouvernance; le processus d'intégration à l'Union européenne ; l'aide humanitaire ainsi que des interventions liées aux questions genre et droits humains (ex: Programme DAPHNE I et DAPHNE II 2000 – 2008, programme appuyé par la Commission Européenne). Basé à Bruxelles, Transtec a, depuis 2006, un bureau régional à Beyrouth, au Liban, ce qui a renforcé sa présence au sein de la méditerranée et du Moyen Orient.
<http://www.transtec.be/>

CAWTAR



Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche est une ONG régionale, qui a été fondée en 1993 et dont le siège est à Tunis, a pour mission principale la participation à la création d'un environnement favorable à l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région arabe et de contribuer à la promotion du statut et conditions des femmes arabes et de favoriser l'exercice de leurs droits humains dans les sphères publique et privée
www.cawtar.org/



Programme financé
par l'Union Européenne

**Promouvoir l'égalité
entre les hommes
et les femmes
dans la région
euro-méditerranéenne**



Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région euro-méditerranéenne

Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région Euromed est un programme mis en œuvre par le cabinet conseil multidisciplinaire "Transtec" en partenariat avec le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche, "CAWTAR". Le programme est financé par l'UE dans le contexte de la politique européenne de voisinage (PEV). Il s'étale sur une période de trois ans (mai 2008- mai 2011) et couvre neuf pays de la méditerranée, nommément : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire Palestinien Occupé et Tunisie.

OBJECTIFS

1. Appuyer et renforcer les dynamiques en cours qui favorisent à la fois de droit et de fait l'égalité de genre et contribuent à la promotion des droits humains des femmes dans cette région.
2. Elever le niveau des connaissances sur la violence fondée sur le genre et appuyer les programmes et actions dans ce domaine.
3. Opérationnaliser les conclusions et recommandations de la Conférence d'Istanbul tenue en 2006 sur le "Renforcement du rôle de la femme dans la société".

RÉSULTATS ATTENDUS

1. Les dynamiques existantes et émergentes en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans la région sont renforcées.
2. Un consensus sur la définition de la violence à l'égard des femmes est adopté ; la méthodologie et techniques de recherche sont harmonisées et testées.
3. Le rôle de la femme dans la société est consolidé dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de la Plateforme d'Istanbul.

MÉCANISMES

1. L'analyse de la situation qui permet la capitalisation des réalisations, l'identification des besoins, des priorités et des meilleures pratiques.
2. La mise en réseau qui favorise les échanges d'expériences et du savoir entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée et entre les pays du Sud.
3. Le renforcement des capacités des principaux acteurs en vue d'une meilleure planification pour le renforcement de l'Égalité Genre et la lutte contre la violence à l'égard des femmes.
4. Le plaidoyer fondé sur les évidences qui amène les décideurs à adopter des programmes et actions en vue du changement au niveau institutionnel et comportemental.

ORGANISATION STRATÉGIQUE

- **Memberes du consortium:**
 - Transtec, Leader du Consortium (Belgique)
 - CAWTAR (Tunisie)
- **Structure du programme :**
 - Unité de Gestion du Programme (Bruxelles)**
 - Leader de l'équipe
 - Assistante au Programme
 - Unité technique du programme (Tunis)**
 - Experte Genre
 - Experte Information and Communication
 - Assistant au Programme

CONTACTS

TRANSTEC SA

Unité de Gestion :

Avenue de Tyras 75

B-1120 Bruxelles, Belgique

Pour information <euromedgender@transtec.be>;

Jane Haile <jhaile.euromedgender@transtec.be>;

Zen Nasser <znasser.euromedgender@transtec.be>;

CENTRE DE LA FEMME ARABE POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION (CAWTAR)

Unité technique :

B.P. 105, Cité El Khadra 1003, Tunis, Tunisie.

Faiza Benhadid <fbenhadid.euromedgender@transtec.be>;

Atidel Mejbri <amejbri.euromedgender@transtec.be>;

Slim Hedhli <shedhli.euromedgender@transtec.be>;

DATES CLÉS

1995 : La déclaration de Barcelone constitue un vrai tournant dans la redéfinition du rôle de la femme dans le développement et dans le partenariat euro-méditerranéen.

2001 : La Conférence tenue sous la présidence belge réunit des représentant(e)s d'institutions gouvernementales et d'organisations non gouvernementales ainsi des expert(e)s pour discuter du rôle de la femme dans la vie économique

2005 : La conférence de Barcelone + 10 appelle à une conférence ministérielle sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans la société.

2006 : La conférence ministérielle se tient à Istanbul sous le titre "renforcement du rôle de la femme dans la société" et aboutit à l'engagement de 37 pays méditerranéens à mettre en œuvre ses conclusions et mobiliser les ressources garantissant cette mise en œuvre.

2006 : Mise en œuvre du programme régional Euromed relatif au rôle de la femme dans la vie économique (RWEL) pour la période 2006-2009.

2008 : Le programme "Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes " voit le jour.

